

### Bonjour à tous,

Commençons cette nouvelle année avec les sujets suivants : l'entrée en vigueur de certaines mesures dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, des failles dans l'encadrement des dispositifs médicaux et pour finir un article pour mieux comprendre le rapprochement des mutuelles Eovi. Bonne lecture et à bientôt.

### Meilleurs vœux 2012



Toute l'équipe d'Eovi mutuelle vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2012. Découvrez notre carte de vœux animée.

[En savoir plus](#)

### Eovi mutuelle est officiellement née le 31 décembre 2011



Le 31 décembre 2011, la publication de l'arrêté au Journal officiel de la République a entériné la fusion des mutuelles Eovi.

[En savoir plus](#)

### Assurance maladie : ce qui change en 2012



Hausse de la taxe sur les mutuelles, réduction des indemnités journalières, jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie : de nombreuses mesures du plan de rigueur du gouvernement entrent pleinement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le seuil d'accès à l'aide à la complémentaire santé a, quant à lui, été élargi.

[En savoir plus](#)

### Les implants PIP révèlent les failles de l'encadrement des dispositifs médicaux



Après le scandale du Mediator®, celui des implants mammaires PIP relance la polémique sur la sécurité sanitaire des produits de santé. La loi renforcée sur le médicament, parue fin décembre, comporte un volet sur l'encadrement de ces dispositifs médicaux. Malgré les efforts consentis, ce texte se révèle insuffisant pour préserver la France de nouvelles affaires sanitaires.

[En savoir plus](#)